

République Française  
 Département de la Haute-Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

**Séance du 04 avril 2026**

**Délibération n°2025/025**

**Objet : Régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service public d'eau potable : désignation des membres du Conseil d'exploitation**

<b>Nombre de membres</b> 46			<p><b>L'an deux mille vingt-six, le quatre avril, à 9h00,                  Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.</b></p> <p><b>CASTELLANI Jean-René est désigné secrétaire de séance.</b></p> <p><b>Le quorum est atteint.</b></p>
En exercice	Présents	Votants	
46	41	46	
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>	
46	-	-	
<p><b>Présents :</b> ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Laurent – COSTA Angèle – COSTA Jean-Luc – ESCOBAR-SANTINI Alexandra – GENUINI Benjamin – GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – LECA Dominique – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PETRIGNANI Yoann – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – POLI Pierre – RAFFO Marie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – TORRACINTA Marcel.</p>			
<p><b>Absents représentés :</b> ANTOLINI Clémentine a donné procuration à GUERRINI Antoine – FERRANDI Paul-Vincent a donné procuration à GUERRIERI Jean-Paul – GIUNTINI Patricia a donné procuration à GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique – ROMANI Sylvie a donné procuration à MATTEI Joseph – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph.</p>			
<p><b>Absents : -</b></p>			
<p>Convocation envoyée le : 29/03/2026 Et affichée le : 29/03/2026</p>		<p>Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 14/04/2026</p>	

**VU** l'article L.273-25 du Code électoral ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'Arrêté préfectoral n°2B-2019-04-30-004 du 30 avril 2019 ;

**VU** la délibération n°2018/150 en date du 28 décembre 2018 relative à la création d'une régie à autonomie financière au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour la gestion du service public de l'eau potable – Approbation des statuts ;

**VU** la délibération n°2019/107 en date du 09 juillet 2019 relative au service public de l'eau potable sur le Bassin de vie de L'Île-Rousse : choix du mode de gestion et rattachement à la régie dotée de la seule autonomie financière « Acqua publica Balanina » ;

Le Président expose que l'article R.2221-5 du Code général des collectivités territoriales prévoit que les membres du Conseil d'exploitation des régies dotées de la seule autonomie financière sont désignés par le Conseil communautaire sur proposition du Président.

Il rappelle que cette régie exerce l'ensemble des missions de gestion du service public de l'eau potable sur le territoire de la Communauté de communes.

Les statuts de cette régie dotée de la seule autonomie financière, prévoit que le Conseil d'exploitation est composé de deux collèges :

- Le collège des conseillers communautaires composé de 22 membres ;
- Le collège des représentants extérieurs composé de 2 membres.

Monsieur le Président propose de désigner :

- Les 22 membres issus du Conseil communautaire :
  - ANTONELLI Jean-Toussaint
  - BASTIANI Angèle
  - CASALONGA Jérôme
  - CASANOVA Antone
  - CASTELLANI Jean-René
  - CECCALDI Attilius
  - COLOMBANI Barthélémy
  - FERRANDI Paul-Vincent
  - GUERRIERI Jean-Paul
  - LECA Dominique
  - LEONETTI Laetitia
  - MARIANI Frédéric
  - MASSIANI Jean-Louis
  - MATTEI Joseph
  - MONTI ROSSI William
  - MORTINI Lionel
  - ORSONI Stéphane
  - PINAUD Jean-Michel
  - POLI Jean-François
  - SALDUCCI Ange
  - SAULI Joseph
  - TORRACINTA Marcel
- Les 2 membres représentants extérieurs suivants :
  - RAFFE Simon
  - DEVEZE Laurent

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la désignation telle que proposée par le Président et rappelée ci-après :
  - Les 22 membres issus du Conseil communautaire :
    - ANTONELLI Jean-Toussaint
    - BASTIANI Angèle
    - CASALONGA Jérôme
    - CASANOVA Antone
    - CASTELLANI Jean-René
    - CECCALDI Attilius
    - COLOMBANI Barthélémy
    - FERRANDI Paul-Vincent
    - GUERRIERI Jean-Paul
    - LECA Dominique
    - LEONETTI Laetitia
    - MARIANI Frédéric
    - MASSIANI Jean-Louis
    - MATTEI Joseph
    - MONTI ROSSI William
    - MORTINI Lionel
    - ORSONI Stéphane
    - PINAUD Jean-Michel
    - POLI Jean-François
    - SALDUCCI Ange
    - SAULI Joseph
    - TORRACINTA Marcel

Délibération n°2026/025

Objet : Régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service public d'eau potable : désignation des membres

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 02B-200073104-20260404-2025\_025\_DELIBB-DE

Berger  
Levrault

- Les 2 membres représentants extérieurs suivants :
  - RAFFE Simon
  - DEVEZE Laurent

Fait à L'Île-Rousse, le 04 avril 2026

Extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jean-René CASTELLANI



Le Président,  
Lionel MORTINI

